

AVIS.

Ceux qui désireraient se procurer les deux premiers volumes ou les deux premières années de l'*Opinion Publique* peuvent s'adresser à la boîte 641, Bureau de Poste de Montréal.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 18 JUILLET, 1872

ÇA ET LA.

UNE BONNE ŒUVRE.

Nous apprenons avec plaisir que le maire de Montréal, M. Coursol, a mis une bourse de \$50 à la disposition de l'Académie commerciale catholique de M. Archambault. Cette somme d'argent devra être donnée comme récompense, de la manière que les directeurs de cette maison jugeront plus utile. C'est un acte de libéralité bien placé, une œuvre vraiment utile et patriotique. M. Coursol ne s'est pas contenté de bien parler, il a voulu bien agir. C'est un exemple à suivre.

Pourquoi nos riches citoyens ne feraient-ils pas pour encourager cette éducation, dont nous avons besoin ce qu'on fait dans les autres pays ; pourquoi ne constituerait-ils pas un petit capital dont les revenus seraient employés à faire des bourses pour les meilleurs élèves de ces sortes d'institutions ou des salaires pour les professeurs, quand ce sera nécessaire ? Lorsque nous parlons de l'encouragement que nous devons donner à l'éducation commerciale et industrielle, nous devrions ajouter aussi l'éducation agricole, car tout cela se tient et nous croyons qu'on devrait tenir compte des excellentes idées émises sur ce sujet par le Dr. Larue.

Comme il s'agit pour le moment d'une académie de ville, nous croyons qu'il est moins nécessaire de s'occuper d'agriculture, mais nous croyons que dans toutes les institutions où sont les enfants de nos cultivateurs, il devrait y avoir un cours agricole et les plus grands encouragements pour cette éducation. Enseignons à notre population l'arithmétique, apprenons-lui à cultiver ses terres et à exploiter ses richesses naturelles, à fabriquer ce qu'elle achète, et elle ne sera pas obligée d'émigrer.

•••

Quelques mots en faveur d'une jeune femme dont le talent et le caractère méritent toutes les sympathies.

Devenue veuve avec trois enfants, elle ouvrit une école et les familles les plus respectables s'empressèrent de lui confier leurs jeunes enfants. Madame Marchand a justifié la confiance et les sympathies publiques.

Elle a donné, le huit courant, une petite soirée dans laquelle ses élèves lui ont fait le plus grand honneur. En confiant ses enfants à cette jeune dame, on rend hommage au mérite et à l'amour du travail et on est sûr qu'on ne peut avoir une meilleure éducation.

•••

Je suis heureux de voir que MM. Young et Holton, deux des anciens chefs du libre échange, viennent de donner leur programme sur la question industrielle. Dernièrement, dans une assemblée publique, après avoir parlé de ce qu'ils avaient fait tous deux pour l'industrie, ils ont ajouté qu'ils n'étaient pas des libre-échangistes suivant le sens ordinaire donné à ce mot, ils ont dit que leur politique sur cette question pouvait se résumer dans les trois propositions suivantes :

1o. Admettre en franchise les choses nécessaires à la vie, telles que la fleur, le thé, le sucre, le charbon, etc., etc.

2o. Admettre également en franchise les matières premières afin d'en faciliter ici la fabrication.

3o. Dans l'intérêt du revenu et des manufactures, imposer des droits sur les choses que nous pouvons manufacturer dans ce pays.

Nous croyons qu'il serait dangereux de pousser trop loin l'application de l'article deux, d'admettre, par exemple, sans droits les fers étrangers, car, lorsqu'un jeune pays a chez lui la matière première, il doit la protéger au moins pendant quelques années, jusqu'à ce qu'il soit en état de l'exploiter aussi avantageusement que les nations qui lui font concurrence. Dans tous les cas, ces messieurs ont fait un grand pas.

•••

Mademoiselle Symes, la riche héritière que tout le Bas-Canada connaît, épouse le fils du duc de Bassano, un attaché de l'Empereur Napoléon.

Le fiancé, secrétaire d'ambassade, démissionnaire depuis le 4 septembre, a pris part au siège de Paris en sa qualité d'officier de la garde mobile. Il a récemment accompagné l'impératrice lors de son voyage à Madrid, et sans en avoir le titre, il remplit les fonctions de Chambellan à la cour de Chiselhurst.

Ce mariage va faire cesser bien des soupirs inutiles, des rêves cruels. Un moment on crut que si la riche héritière ne consentait pas à donner sa main à un canadien, elle laisserait au moins dans le pays sa grande fortune.

L. O. DAVID.

M. T. G. Coursol, remplace M. Dorion, comme chef des traducteurs français au parlement d'Ottawa, et M. J. A. Genand est nommé d'une manière permanente dans le même département.

NOUVELLES ÉLECTORALES.

Soulange.—Le Dr. Masson député de Soulange a été nommé Régistrateur de ce comté.

M. Lantier de St. Polycarpe et M. Quigueran de Beaujeu se proposent de briguer sa succession électorale.

M. Lanthier a déjà été en Chambre et on le dit fort capable, et très éloquent. Il se présenterait comme partisan indépendant du nouveau régime.

St. Hyacinthe.—M. Oscar Dunn, de la *Minerve*, a été prié de se porter candidat pour ce comté. On pense qu'il acceptera la candidature. On dit qu'il a des chances. En avant, les jeunes ! M. Dunn pense aussi juste qu'il écrit bien et il parle de même. Il aura pour adversaire M. Détorme, le député actuel, qu'on dit très-populaire, et qui compte aussi sur le succès.

Chambly.—Jeudi dernier, une nombreuse députation, composée de citoyens respectables de toutes les paroisses du comté de Chambly, a offert la candidature à M. Benoit ; la réunion a eu lieu chez lui, à St. Hubert. M. Benoit, jeune cultivateur instruit et bien au fait de la politique du pays, a, dans un discours de deux heures, donné un compte rendu très lucide de sa conduite parlementaire durant les cinq dernières sessions. Après les procédés d'usage, il a été mis en nomination et accepté. Quelques amis de Longueuil et de Montréal ont adressé la parole aux électeurs. Il y avait beaucoup d'entrain et d'enthousiasme. On prétend que sa réélection est assurée. M. Jodoin, notre estimable concitoyen de Montréal, a positivement refusé de faire opposition à M. Benoit. M. Tancrède de Gros Bois, jeune médecin intelligent de St. Bruno, lui fera opposition.

Montréal Ouest.—La lutte se continue très vive, entre l'hon. John Young et M. G. A. Drummond. Les amis de ce dernier ont eu une grande assemblée le 11 courant. L'hon. M. Starnes, M. Drummond, M. McDonald, M. Thomas White, M. Chapleau, M. L. Marchand et M. Curran y ont prononcé de bons discours. M. Drummond est grand manufacturier et parle très bien.

L'Assomption.—À une grande assemblée du comté, tenue à l'Epiphanie le 9 courant, l'hon. M. Louis Archambault a été mis en nomination par une grande majorité des électeurs présents. Mr. Alexandre Archambault a été, à la même assemblée choisi pour candidat de l'opposition. L'on dit qu'il n'a pas encore définitivement acquiescé à l'offre de ses amis.

Comté de Champlain.—L'hon. John Ross et M. Trudel se disputent le mandat. On dit que le Dr. Ross a toutes les chances, malgré la guerre injuste que lui fait *Le Journal des Trois-Rivières*. Cette feuille en est encore au vote du comté de Champlain sur les règlements relatifs au Chemin de la Rive Nord. Elle prétend que si M. Ross est réélu, il va, aidé de M. Cauchon, imposer le fameux règlement des \$100,000 au Comté de Champlain. Comment *Le Journal* peut-il dire cela ? La Compagnie du Chemin de la Rive Nord n'a pas besoin de l'argent du Comté de Champlain et ne pourrait plus même accepter son vote, qui lui était plus onéreux que profitable et qu'elle ne recherchait que parce que la Corporation de Québec en avait fait une condition sine qua non de l'octroi de son million. Du moment que la Corporation de Québec a retiré cette condition, elle n'a plus besoin de la souscription de Champlain, pas plus que de celles de Portneuf et de Berthier, qui lui étaient doublement onéreuses. Mais qu'importe au *Journal des Trois-Rivières* ? S'il croit se venger de M. Cauchon en combattant M. Ross, qui a fait ses preuves et qui est aussi bon conservateur que M. Trudel, il ne reculera devant rien et fera de l'absurdité et du mensonge à la brasse.

Québec Centre.—M. Cauchon, qui comptait sur une élection par acclamation à un adversaire sérieux dans M. James G. Ross, riche armateur de Québec, qui brigue les suffrages au nom des intérêts anglais et protestants de cette division électorale. Ces intérêts ne sont représentés que par une infime minorité, à peine 4,000 sur 18,000, et nous ne comprenons pas une telle prétention.

Comté de Maskinongé.—La lutte dans ce comté est très-chaude, entre MM. Boyer et Caron. Les candidats déploient une grande énergie. Les efforts que M. Boyer fait dans ce comté pour promouvoir l'industrie sont appréciés ; mais M. Caron est fort depuis son alliance avec M. Houde. Il a de l'expérience et parle bien.

Une lettre de Mgr. de Montréal déclarant que M. Boyer n'est pas soumis aux censures ecclésiastiques, a produit un grand effet.

Les journaux mal informés ont dit qu'un M. Prince était mort dans des circonstances suspectes. Nous sommes heureux de rétablir les faits et de dire que M. Prince était un jeune homme estimable et respectable et qu'il est mort tout simplement d'un coup de soleil.

PENSIONAT DE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR.

Des informations particulières que nous avons reçues sur cette maison d'éducation d'Ottawa, rue Rideau, nous font un devoir envers nos lecteurs de leur recommander cette institution déjà si favorablement connue. Il n'y a que trois ans, ces dames voyant le nombre de leurs élèves s'accroître considérablement firent l'acquisition d'un grand et superbe établissement. Mais tels furent leurs succès et telle est la confiance qu'inspire le cours d'étude qu'elles enseignent, qu'elles ont dû

cette année, augmenter considérablement leur établissement pour pouvoir satisfaire le nombre des demandes et augmenter encore le confort et les avantages hygiéniques que les élèves trouveront dans de vastes et superbes salles.

Quoique le prix de la pension soit relativement modéré, on y donne une éducation de première classe, comme on peut s'en convaincre par le prospectus du cours d'étude, et comme nos lecteurs s'en convaincront surtout s'ils ont l'avantage d'aller visiter cette Institution ou de faire la connaissance de quelques-unes des demoiselles qui y ont suivi un cours complet. On sait déjà que ce fut l'Institution favorite du dernier Gouverneur-Général, Lord Lisgar, et qu'il confia l'éducation de sa nièce, Miss Dalton, aux soins de ces Dames. Le site de cette maison dans la capitale de la Confédération lui donne un avantage particulier. La population est moitié française et moitié anglaise, ce qui facilite beaucoup l'étude de ces deux langues auxquelles on donne un soin égal. Nous signalons aussi avec plaisir la large part que l'on donne aux Mathématiques, à la Musique vocale et instrumentale. Quelques-unes des maîtresses de musique nous sont connues comme de véritables artistes.

Nous ne pouvons mieux terminer ces remarques qu'en citant les phrases suivantes, extraites d'un compte-rendu fait par les journaux d'Ottawa d'une séance magnifique donnée par les élèves à la clôture des travaux de l'année scolaire. Le *Free-Press* termine ainsi quelques remarques des plus flatteuses : "Never perhaps did the master-mould of nature's heavenly hand appear more exquisitely charming than in this innocent and highly intellectual performance." Un autre journal dit : "Nous avons été véritablement heureux de constater par nous-mêmes la justesse des éloges que nous avions vu décerner pour le *Courrier* et les autres journaux de la capitale à cette excellente Institution des Rev. Soeurs Grises, et c'est pour nous un sincère plaisir de pouvoir les confirmer."

P. L.

Mardi soir, sur les neuf heures et demie, l'alarme sonna à la boîte No. 19, rue St. Antoine, pour un incendie qui s'était déclaré dans l'une des chambres de la maison occupée par le Dr. Duncan McCallum et appartenant à M. Labadie, notaire.

Les pompiers, arrivés en toute hâte sur le lieu du sinistre, trouvèrent à la porte de la chambre le corps d'une femme étendue sur le plancher et enveloppé de flammes ; dévoré par cet élément destructeur, elle faisait entendre des cris déchirants. Les pompiers parvinrent à éteindre les flammes qui s'attachaient à elle, mais elle expira quelques instants après dans les angoisses d'une cruelle agonie, malgré les soins empêtrés des Drs. Drake, Tabb et Reid. Le nom de cette femme est Mary Tooole, âgée de 35 ans, et employée comme servante chez le Dr. McCallum.

On croit que tandis qu'elle était occupée à lire sur un sofa, une lampe, qu'elle avait placée sur une table voisine, fit explosion, mettant le feu à ses vêtements. Après avoir vainement tenté d'éteindre les flammes qui la consumait, elle aurait voulu sortir de la chambre, et serait tombée sur le plancher, n'ayant plus que quelques restes de vie.

Nous apprenons que M. le juge Berthelot a obtenu un congé d'un an à commencer du 1er septembre.

Son Honneur le Maire a donné les ordres les plus stricts à la police pour veiller à l'état sanitaire de la cité, qui, si l'on juge par le nombre excessif des décès, laisse à désirer. L'arrivée du choléra, dont on nous menace depuis si longtemps, ferait des ravages effrayants dans de telles conditions et il n'est que juste que nous soyons sur nos gardes.

Nous ne saurions trop répéter les conseils hygiéniques adoptés à cette saison de chaleur. Ayez soin de ne pas prendre aucun aliment qui fatigue l'estomac ; aucun aliment qui a perdu sa fraîcheur, que ce soit de la viande, des fruits ou des légumes. Evitez les breuvages à la glace ; évitez également l'usage excessif des liqueurs alcooliques et si malgré ces précautions la diarrhée fait son apparition, arrêtez-la immédiatement en vous adressant à votre médecin, soit en faisant usage du remède du Dr. Crevier que nous croyons être de l'intérêt public de propager.—*Minerve*.

"LE COUP DE CANON."

Voici comment un journal français parle de cette œuvre d'un jeune artiste.

"..... Ceci posé, avouons que M. Brion n'avait jamais été mieux inspiré. Quelle franchise de pinceau ! quelle justesse d'expressions dans ces figures, de mouvement dans ces groupes ! quelle vie et quel entrain chez ces danseurs ! Comme tout cela est vrai, animé, lumineux, haut en couleur, éclatant sans charlatanisme de palette ! Ce n'est pas par l'éclat que se recommande le charmant tableau de M. Berne-Bellecour,—*Un coup de canon*,—et ici, ces tons un peu ternes, un peu grisâtres, sont des qualités de plus."

"Le ciel est bas, l'horizon noyé dans la brume ; on se sent en hiver, non loin d'une de ces dates de la défense nationale, qui ne sont pas la gloire, mais qui restent la consolation et l'honneur. Sur une butte fortifiée des artilleurs viennent de tirer leur premier coup de canon ; un léger nuage de fumée monte et s'exhale dans l'espace. À présent, il faut juger si la pièce a été bien pointée, si le coup a porté, si l'on s'est rendu un compte exacte des distances. C'est ce qu'expriment admirablement ces figures graves, attentives, vaillantes, pâlies par le froid du matin. Cette scène réelle et émouvante comme une photographie qui aurait de l'âme, fera battre le cœur de tous ceux à qui les dououreuses périéties de la guerre et du siège rappellent un souvenir personnel. Outre que l'exécution en est parfaite, qu'il y a du Missionnaire dans ces personnages si bien posés, dans ces détails traités d'une main si fine et si sûre, nous aimons ce sérieux, ce calme, ce mélange de résolution et de tristesse, en harmonie avec l'impression générale de cette phase de péril et d'épreuve. M. Berne-Bellecour ne nous parle ni de victoire, ni de défaite, mais d'un simple épisode où notre patriotism peut mettre ce qu'il veut ; cette nuance est exquise, et le jeune artiste est récompensé de sa bonne idée par un succès que popularise la gravure."